# Les Rencontres Extra de la protection sociale

#### LES EXPERTS DE LA PROTECTION SOCIALE À VOTRE PORTÉE, EN UN CLIC





## La DSN [FP] Octobre 2021

DÉCLARATION

NOMINAT



# La DSN [FP] Automne 2021



- support accessible dans le bouton « nuage »
- **Des émoticônes** pour nous dire **bonjour, bravo** et réagir aux présentations Vos
- Questions et nos réponses dans l'onglet « questions »,
- **Synthèse** sur **net-entreprises.fr**

Des sondages en live pour adapter le contenu répondez dans l'onglet « sondage »

# Ordre du jour





**Découvrir la DSN** 

La DSN et moi !

**C** Accéder à la DSN

# Les Rencontres Extra de la protection sociale

#### LES EXPERTS DE LA PROTECTION SOCIALE À VOTRE PORTÉE, EN UN CLIC









# Pourquoi La DSN ?



article 35 de la loi du 22 mars 2012

DÉCLARATION



relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives

- Dites le nous une fois », une seule démarche pour les principales formalités sociales et fiscales
- Allègement pour les employeurs
- Amélioration globale de la gestion des droits sociaux :
  - Transmission dématérialisée de données mensuelles en un flux unique sécurisé
  - ✓ Prolongement naturel de ce qui figure sur le bulletin de paie
  - ✓ Allègement -voire suppression- de certaines démarches

DÉCLARATION

NOMINAT



### Une mesure portée par les pouvoirs publics



SÉCURISATION ET MISE À JOUR RAPIDE DES DROITS À PRESTATIONS

DÉCLARATION



## Dans la Fonction Publique DSN FP

La fonction publique rejoint la DSN après le secteur privé, déployé depuis 2017.



La généralisation de la DSN va s'achever en janvier 2022. Cette échéance législative est fixée par la loi ESSOC 2018-727 du 10/08/2018.



## Modernisation de la délivrance des prestations sociales

- ✓ Les **données** servent à l'**examen** des demandes de **prestations sociales**
- ✓ des données contemporaines pour le calcul des aides au logement ensuite généralisée à d'autres prestations sociales.
- ✓ des données restituées aux usagers sur mesdroitssociaux.gouv.fr

### Prélèvement à la source

✓ la DSN porte les informations nécessaires au **prélèvement à la source** .



## les procédures prochainement intégrées en DSN

- ✓ La déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) :
- 2021 pour le secteur privé
- 2023 déclaration et calcul des effectifs pour le secteur public
- 2024 pour la collecte

DÉCLARATION

✓ La déclaration et le paiement de la contribution à la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage en 2022



# **Questions / réponses**

# Les Rencontres Extra de la protection sociale

#### LES EXPERTS DE LA PROTECTION SOCIALE À VOTRE PORTÉE, EN UN CLIC











La Déclaration Sociale Nominative repose sur 4 grands principes :

### Il s'agit de la dernière étape du traitement de la paie

- ✓ le reflet de la situation d'un agent au moment où la paie a été réalisée.
- ✓ un sous-produit de la paie,

DÉCLARATION

- ✓ généré par un logiciel de paie devant être <u>compatible</u>.
- La DSN est réalisée au niveau du SIRET qui gère l'agent administrativement
  - ✓ Le lieu de travail ne définit pas la maille déclarative





- ✓ Elle porte sur le mois principal déclaré (MPD) précédent,
- les organismes de protection sociale reçoivent les informations dont ils ont besoin pour remplir leurs missions.
- ✓ Deux échéances uniques sont fixées en fonction de l'effectif:
  - le 5 M+1 pour les établissements mensualisés de plus de 50 agents, versant les traitements à la fin du mois M
  - le 15 M+1 pour les autres

#### Les messages retours sur le tableau de bord unique

✓ Des retours d'information servent au suivi ainsi qu'aux corrections nécessaires sur la DSN du mois et /ou les suivantes.



La DSN repose sur la transmission de **2 types de données** :

Ies informations mensuelles issues de la paie au sens large

prochainement pour la FP les signalements d'évènements

- Assurance Maladie (signalements d'arrêt maladie, accident du travail, maternité, etc.)
- Pôle emploi (reprise du travail, signalement de fin de contrat de travail).



La DSN est basée sur l'acte de paie : c'est une « photo fin de mois »

Elle contient les informations de la vie d'un agent dans son établissement :

- les informations liées à l'activité de l'agent (contrat)
- Les rémunérations perçues
- Les primes reçues
- Les cotisations
- Les informations liées à un signalement d'événement
- Le prélèvement à la source (PAS)
- Communique les taux à appliquer aux agents,
- Transmet les données calculées et les paiements afférents à la DGFiP.



Compte Rendu Métier





✓ Notion de « contrat »

✓ Déclaration des quotités de travail entre fonctionnaire et contractuel

✓ Gestion des détachements



# **Questions / réponses**

# Les Rencontres Extra de la protection sociale

#### LES EXPERTS DE LA PROTECTION SOCIALE À VOTRE PORTÉE, EN UN CLIC









# La DSN et moi

# **Où découvrir la DSN FP !**



#### La page du site <u>net-entreprises.fr</u> dédiée à la Fonction Publique (sur <u>ce lien</u>)

Cette page regroupe toutes les informations essentielles relatives au passage en DSN pour les déclarants de la Fonction Publique, et notamment :

- un lexique : Le lexique définit les correspondances à appliquer pour le secteur public.
- Ia base de connaissance qui centralise les fiches consignes relatives à la DSN (dont une quarantaine spécifiques à la Fonction Publique).

N'oubliez pas de créer votre <u>espace personnel</u> et de vous abonner pour recevoir les actualités !





# Des ressources sur la DSN FP !



#### > Un guide de démarrage spécifique FP (sur <u>ce lien</u>)

- les grands principes de la DSN
- les étapes pour un bon démarrage
- les éléments d'accompagnement mis à votre disposition

#### O Un module de formation de niveau « Sensibilisation » (ici)

- Reprend de manière plus détaillée les éléments du guide de démarrage spécifique FP
- A servi de base à plusieurs webinaires dont les rediffusions peuvent être visionnées sur <u>ce lien</u>

#### **Des moocs dédiés à la Fonction Publique (sur** <u>ce lien</u>)

• Outils de e-learning et mini-clips fondés sur la base de cas concrets de paie





✓ Un « salarié » désigne un « agent public »

DÉCLARATION

- Une « entreprise » ou un « tiers déclarant » s'applique à «
   l'administration » ou « l'organisme public »
- ✓ « Salaire » correspond à « traitement »
- ✓ « Contrat » désigne la relation employeur-agent...

## Le Cercle vertueux de la DSN



## Les Etapes de l'entrée en DSN !



Déterminez les SIRET qui seront déclarés	Afin de respecter une maille déclarative adéquate, il est impératif de définir quels SIRET seront déclarés. Il est préconisé d'utiliser le SIRET responsable de la paie de l'agent.	
Contrôlez les SIRET déclarés et lieux de	Le service " <b>DSN contrôle SIRET</b> " permet de récupérer la liste des SIRET non reconnus dans le dispositif DSN, afin de procéder	Fiche consigne n°366 – Vérifier la validité d'un SIRET
travail	a la mise a niveau de ce système en amont des transmissions de DSN.	Page DSN contrôle SIRET
Vérifiez les NIR de vos individus	Vérifiez auprès de vos salariés les NIR en anomalies. Ces derniers devront réaliser les démarches nécessaires auprès de leur caisse d'assurance maladie et vous informer des suites.	<u>« Je vérifie les numéros de Sécurité Sociale de mes agents »</u>
	Des outils d'autocontrôle vous permettent de vérifier en amont	
Contrôlez votre fichier	de vos dépôts la qualité de vos déclarations ( <b>DSN-Val</b> ) ainsi que les données spécifiques OC ( <b>DSN-FPOC</b> )	<ul> <li><u>Page DSN-Val</u></li> <li><u>Page DSN-FPOC</u></li> </ul>
	Das CPM (compto rondus mátior) sont ronvovás par los	> Lo tableau de bord DSN
Consultez les CRM	organismes à réception des DSN. Consultez le bilan d'anomalies.	> Le Bilan d'Anomalie
financiers et nominatifs	effectuez les modifications nécessaires, déposez une DSN « annule et remplace ».	<ul> <li>Les Comptes rendus métiers</li> </ul>

## **Rythme déclaratif !**



Rappel : La DSN portant les éléments de salaire versés au cours d'un mois M doit être transmise au plus tard :

Le **5 du mois M+1** pour les établissements mensualisés de plus de 50 employés, versant les traitements à la fin du mois M ;

Le **15 du mois M+1** pour les autres :

Avant l'échéance : les dépôts sont autorisés jusqu'à 1 mois à l'avance

Pour modifier la déclaration initiale : « Annule et Remplace »

## Après l'échéance :

- o impossible d'effectuer une DSN «Annule et Remplace»
- o corrections avec la DSN du mois suivant (blocs de régularisation)
- Toute déclaration initiale déposée est considérée comme tardive



- En cas d'erreur, et selon le type d'anomalie, <u>des contrôles</u> peuvent se déclencher lors du dépôt
  - <u>Contrôle bloquant</u> : la DSN ne peut être déposée, des rectifications sont nécessaires avant d'opérer à nouveau le dépôt.
  - Contrôle non bloquant : la DSN déposée est acceptée, mais des notifications d'erreurs invitent à corriger les anomalies remontées et à redéposer sa DSN en annulation et remplacement de la DSN initiale avant la veille de l'échéance à minuit



## Pour chaque dépôt, je reçois et peux visualiser :

### ✓ Accusé d'enregistrement Electronique (AEE)

- Prouve que les exigences de caractéristiques techniques du fichier ont été remplies.
- Atteste que mon fichier a bien été réceptionné et qu'il a passé avec succès les pré-contrôles, pouvant ainsi être exploité par le système DSN.

### ✓ L'Avis de Rejet

DÉCLARATION

- Formalise le fait que la déclaration est incorrecte et ne sera pas transmise aux organismes, qu'elle est donc à refaire.
- ✓ CCO Certificats de conformité
  - Rapport produit au niveau de l'envoi.
  - Est une condition sine qua non de sa transmission à certains organismes destinataires.

## Les premiers gains de la DSN !



#### Depuis janvier 2020, la DSN remplace pour la Fonction Publique :

- Ia déclaration automatisée des données sociales unifiées (DADS-U) pour les cotisations de retraite envoyées aux 3 fonds gérés par la CDC (CNARCL, RAFP, IRCANTEC)
- Ia déclaration unifiée des cotisations sociales (DUCS) pour le volet URSSAF
- Ies informations relatives au Prélèvement à la Source (via PASRAU) et utilisées également pour le bon remplissage de la déclaration pré-remplie pour la DGFiP
- Le remplacement éventuel de déclarations vers les OC, pour les déclarants qui le peuvent et le souhaitent.



La DADS-U et la DUCS disparaitront définitivement dès que les obligations d'entrée des fonctions publiques en DSN, fixées par décret, seront passées.



Si vos questions relatives à la disparition de ces déclarations ne trouvent pas de réponse en ligne, n'hésitez pas à contacter directement les services dédiés :

- DADS-U : contacts sur ce lien
- DUCS : contacts sur ce lien
- PASRAU : contacts sur ce lien



# **Questions / réponses**

# Les Rencontres Extra de la protection sociale

#### LES EXPERTS DE LA PROTECTION SOCIALE À VOTRE PORTÉE, EN UN CLIC









# Accéder à la DSN



Rappel : **seul un administrateur peut ajouter les droits déclaratifs**. Si vous n'êtes pas administrateur, contactez-le afin de lui transmettre les démarches à effectuer pour votre inscription.

Cliquez sur « Se connecter » et complétez le formulaire. Saisissez vos paramètres (SIRET, Nom, Prénom et mot de passe) et cliquez sur « Connexion ».

Sur le menu personnalisé, cliquez sur « Gestion » puis « Ajouter la DSN pour le régime général »

La liste des déclarants inscrits s'affiche. Pour ajouter une habilitation (droit déclaratif), cochez la case (pour supprimer une habilitation, décochez la case)

Renseignez le mot de passe et la question secrète/Réponse, puis cliquez sur « Valider ».

# Vous n'êtes pas inscrit sur net-entreprises.fr



Cliquez sur « Votre compte », puis sur « Je crée mon compte net-entreprises ».
 > Renseignez les paramètres d'inscription de votre choix et cliquez sur « Je m'inscris ».

Sur la page des conditions générales, cliquez sur « J'accepte ».

Renseignez le mot de passe et la question secrète, puis cliquez sur « Valider ».
 > Une fois les informations renseignées, cliquez sur « S'inscrire sur net-entreprises ».

Cliquez sur « Votre entreprise ».

DÉCLARATIO

En rubrique « Vous êtes », cliquez sur « Un(e) organisme/entreprise publique, un employeur des fonctions publiques ou régimes spéciaux ».

Cliquez sur « La DSN pour toutes les déclarations qu'elle remplace » puis cochez « Général ». Une fois la sélection effectuée, cliquez sur « Valider ».

Une pop-up récapitulant les services déclaratifs choisis s'ouvre. Cliquez sur « Valider ».

Cochez la case d'acceptation de la charte relative à la DSN et cliquez sur « J'accepte »

Cliquez sur « Valider l'inscription » puis sur « Retour accueil »

Dans votre boite mail, ouvrez le mail reçu de net-entreprises et cliquez sur « Validation de votre adresse mail »
37

# Vous n'êtes pas inscrit sur net-entreprises.fr

DÉCLARATION



Vous devez **impérativement valider** le lien reçu dans votre boite mail afin de finaliser le processus d'inscription.

Une fois votre inscription réalisée, vous aurez accès à la DSN sous 24h.





# Ajouter la DSN tout simplement

## S'inscrire sur l'environnement « TEST »



L'inscription sur la plateforme de tests est accessible par l'URL ci-dessous :

# http://test.net-entreprises.fr/



# S'inscrire sur l'environnement « TEST »



Le module d'inscription est identique à celui présent sur le site net-entreprises.fr.

Les Sirets à utiliser pour l'inscription sur l'environnement de test doivent être connus du référentiel des Sirets de net-entreprises.fr

Votre situation	Actions à réaliser
Vous êtes déjà inscrits sur net-entreprises.fr en production mais pas sur le site de tests	Inscrivez-vous sur la plateforme de tests, les deux inscriptions étant totalement distinctes.
Vous êtes déjà inscrits sur la plateforme de tests et avez notamment déjà transmis des tests	<ul> <li>Vous pouvez utiliser l'inscription existante.</li> <li>En cas de perte ou d'oubli de votre mot de passe, utilisez la fonctionnalité prévue à cet effet <u>en cliquant ici</u></li> </ul>



- 9 Cochez « J'ai pris connaissance et j'accepte les termes de la charte relative à la DSN [...] »cliquez sur « J'accepte »
- 10 Sur la page « Votre inscription en tant qu'entreprise déclarante », cliquez sur « Etape suivante ».
- 11 Vérifiez les habilitations mentionnées et cliquez sur « Valider l'inscription ».
- 12 Une fois votre inscription réalisée, vous devez impérativement consulter votre messagerie et valider le mail en cliquant sur le lien afin de finaliser le processus.

DÉCLARATION





Quand il existe **un administrateur déjà inscrit** pour une entreprise, tous les administrateurs qui s'inscriront par la suite devront « **activer** » ou « **faire activer** » leur inscription soit :

- En demandant la cooptation par mail : permet l'envoi d'un mail à l'ensemble des administrateurs inscrits pour les informer de l'inscription. Les administrateurs devront se connecter sur leur compte pour « accorder » ou « refuser » cette inscription en cochant la case afférente à leur choix.
- En saisissant la clé d'activation : La clé d'activation est transmise par courrier postal à l'adresse de l'établissement.
  Dès réception de la clé d'activation, vous devrez vous connecter pour la saisir.





DÉCLARATION



IMPORTANT: Si au bout de 15 jours la demande de cooptation par mail ou la saisie de la clé d'activation n'a pas été validée/refusée ou saisie, l'inscription du nouvel administrateur sera automatiquement supprimée.

# L'environnement de test c'est :



#### **L'inscription** à la plateforme de tests

- Le dépôt des déclarations via l'accès au tableau de bord et l'API
- Les contrôles norme et vérifications d'appartenance pour les SIRET
- La transmission des DSN et les bilans de traitements (bilan d'identification des salariés, bilan de contrôle inter-déclarations mensuelles)
- La transmission des données à la CDC
- La transmission des données aux organismes complémentaires (cf. liste des OC)
- La transmission des données à la MSA (si besoin)
- Les accès aux retours des OPS sur le tableau de bord

## Le tableau de bord

DÉCLARATION	
SOCIALE NOMINATIVE	
NET-ENTREPRISES-FR	
La solution globale pour vos déclaratons sociales	
Tableau de bord Aide Base de connaissance	
DSN ( DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE TABLEAU DE BORD	
TABLEAU DE BORD SORTIE DE LA DSN	
Nour âtor incrit	
Vous etes inscrit E tableau de bord vous permet de consulter l'ensemble des comptes rendus métiers et retours d'informations suite au dépôt d'une DSN mensuelle ou d'un signalement. Il est donc important de le consulter suite à chaque dépôt réalisé.	Identification du déclarant
<ul> <li>Historique des échanges</li> <li>+ Afficher tout ou sélectionner</li> </ul>	
<ul> <li>D derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours</li> <li>Date et heure de dépôt Type d'envoi Nom du fichier Etat de prise en compte</li> <li>31/08/2017 à 16:57 Réel</li> <li>31/08/2017 à 14:00 Réel</li> <li>Fichier contrôlé conforme</li> <li>Fichier contrôlé conforme</li> <li>O</li> </ul>	Retours
Récapitulatif     + Afficher tout ou sélectionner     Afficher tout ou sélectionner     DSN mensuelles     Signalements d'événements     pour l'échéance au     O 55 Septembre 2017     Déclarations non transmises     O	Synthèse des déclarations déposées, acceptées ou rejetées
Déclarations conformes 1	,
• Dialt Research Calter	
<ul> <li>O bepet d'un nouveau fichier</li> <li>Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant jci.</li> <li>Parcourir Aucun fichier sélectionné.</li> <li>Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats) seront transmises à l'adresse mail suivante : Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suivante : Cest-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.</li> <li>Cliquez sur le bouton "Envoyer".</li> </ul>	Zone de dépôt
Services complémentaires	
<ul> <li>vous pouvez acceder aux services complementaires proposes par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :</li> <li>Mandats de prélèvement : <u>Accéder au module de gestion des mandats</u></li> <li>URSSAF : <u>Accéder aux Services +</u></li> </ul>	Porte d'entrée vers d'autres services mis à disposition par certains OPS
» CNAM : <u>Accéder aux BPIJ</u>	//7
» Organismes complémentaires : <u>Accéder aux fiches de paramétrage</u>	<mark>.</mark> 47





# Données sociales 2021/ Données sociales 2022





# Dernier trimestre 2021

Finaliser les obligations sociales (DUCS, TR...) et fiscales (PASRAU) de l'année 2021 Préparer les éléments de la DADSU 2021 attendue le 31 janvier 2022 Identifier le Siret déclarant, fiabiliser les NIR pour configurer la DSN de janvier 2022 Réaliser une première DSN sur l'environnement de test, consulter les retours et corriger les éventuelles anomalies

Informer les agents du passage en DSN à partir de la paye de Janvier 2022



# 1er trimestre 2022

Finaliser la DADSU 2021 et la déposer avant le 31 janvier 2022 Faire tourner la paye de janvier 2022 avec un logiciel compatible DSN Déposer la DSN du mois principal déclaré janvier avant son échéance en février 2022 Ne plus réaliser les anciennes procédures substituées par la DSN : PASRAU, DUCS, TR...

## Precieux conseils !



#### Rapprochez-vous de votre éditeur

Votre éditeur peut avoir des informations importantes à vous communiquer relatives au paramétrage et au déploiement de votre solution logicielle, ainsi qu'aux prestations d'accompagnement et de formation mises en place à son niveau.

#### 💶 Utilisez l'environnement test

déposez des flux DSN et recevez des retours de la part des organismes permettant de vérifier la qualité de votre déclaration, sans que les données déclarées soient réellement prises en compte.

#### Vous avez des questions ?

Si vous ne trouvez pas de réponses à vos questions dans les ressources mises à votre disposition, n'hésitez pas à contacter votre support habituel chez votre éditeur ou les organismes ou à poser votre question en ligne <u>ici</u>



# **Questions / réponses**